

LEMOGES METROPOLE
EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt et un le vendredi vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil communal a eu lieu à Liège-Métropole, également convoqué le 22 février 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle-Aquitaine - site de Liègeux, sous la présidence de M. Christophe DUBOIS, Président.

[illegible]

Aliments associés avec obligation de pourvoir :
 M. Jean-Pierre LACROIXHONNE donne pourvoir à M. Fabien DOUKET
 M. Sarah DUBOIS donne pourvoir à M. Rémy ROBERT
 M. Philippe JACQUESHONNE donne pourvoir à M. Jean-Luc SCHNEIT
 M. Marc BENOISTHONNE donne pourvoir à M. Mathias SARREIN
 M. Vincent BROUILLON donne pourvoir à M. Sébastien RUFFAUD
 Mme Amélie JAILLIEN donne pourvoir à Mme Marie-Eme TACOT
 Mme Nathalie NARON donne pourvoir à M. Michel CHIFFOLEAU
 M. Philippe TRUCYLAURENT donne pourvoir à M. Zéphirin TSA
 M. Vincent RAY donne pourvoir à M. Vincent LEONNE
 M. Jean-Philippe LAFITE donne pourvoir à M. Sébastien
 Mme Patricia VILLARD donne pourvoir à Mme Solène ROCHETTE
 Mme Stéphanie ZATIERE donne pourvoir à M. Emile Roudy LONJON

L'ORDRE DU JOUR EST

How HALLIDAY SECARD Collecting, representing, circulating on the terms

Approbation de la rétrocession par l'Etablissement Public de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) à Noalis d'un foncier à Rilhac-Rancon, 8 rue Bernard de Ventadour

Délégation du 27 février 2026



13.1.pdf
(.pdf, 609,2 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**